



La voix des ARCHIVISTES MÉDICAUX DU QUÉBEC ■

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

DOSSIER MÉDICAL EN LIGNE : LES ARCHIVISTES MÉDICAUX SONT SCEPTIQUES

Sherbrooke, le lundi 11 décembre 2017 – L'AGISQ, la voix des archivistes médicaux du Québec, réagit à l'annonce du portail *Carnet santé Québec*.

« Nous appuyons l'objectif du gouvernement de fournir à chaque Québécois l'accès à son dossier médical en ligne. Nous notons que le gouvernement a tenu compte des recommandations des archivistes médicaux en prévoyant un délai entre le résultat d'un examen diagnostique et la mise en ligne des informations s'y rapportant. En effet, il est essentiel que ce nouvel outil respecte la relation privilégiée qui existe entre le médecin et son patient, ainsi que les droits de ce dernier.

Cela étant dit, nous estimons que le calendrier de réalisation très serré de ce projet risque de se buter à des difficultés importantes. En premier lieu, il faut rappeler que les dossiers médicaux des établissements de santé et services sociaux ne sont pas totalement informatisés à l'heure actuelle, ce qui fait en sorte que la vue du dossier d'un patient sera au mieux partielle pour le moment. Par ailleurs, le fait de devoir les mettre à jour rapidement dans le futur va nécessiter des ajustements importants aux manières de faire des médecins et des archivistes médicaux. Enfin, ce projet de mise en ligne posera des défis importants pour les archivistes médicaux, qui appliquent le régime d'accès aux documents des organismes publics et de protection des renseignements personnels, notamment concernant la gestion des accès au dossier médical d'un patient », déclare M. Alexandre Allard, président de l'AGISQ.

Un comité d'implantation est nécessaire

L'AGISQ recommande au gouvernement du Québec de créer un comité d'implantation décisionnel, réunissant les principaux acteurs concernés, afin de coordonner la mise en œuvre de ce projet.

« Les archivistes médicaux souhaitent collaborer activement au succès de cette initiative. Comme nous l'avons recommandé à de nombreuses reprises, un comité d'implantation permettrait d'identifier les principaux défis à relever en cours de projet, les ajustements nécessaires à l'organisation du travail dans le réseau ainsi que les besoins de formation qui en découleront. À notre avis, c'est l'effort à consentir afin que ce projet important ne se transforme pas en déception pour les citoyens du Québec », conclut M. Allard.

À propos de l'AGISQ

Fondée en 1960, l'AGISQ regroupe et représente les archivistes médicaux du réseau québécois de la santé et des services sociaux. Les archivistes médicaux sont des techniciens spécialisés en information clinique qui veillent également à la confidentialité et à la sécurité de l'information contenue dans les dossiers médicaux. Le Québec compte quelque 1 700 archivistes médicaux répartis dans l'ensemble du réseau québécois de la santé et des services sociaux.

- 30 -

Source :

Association des gestionnaires de l'information de la santé du Québec (AGISQ)

Renseignements :

Sandra Gomez-Dresdell, 418 805-0690

Mathieu Santerre, 581 996-5344

medias@lorangebleue.biz